



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 11911

Texte de la question

M François Hollande appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la nécessité de créer à nouveau des postes Fonjep en milieu rural. Il lui rappelle également une de ses déclarations devant les responsables du mouvement des foyers ruraux et association d'animation et de développement du milieu rural exprimant son vif attachement à voir créer des postes d'animateurs indispensables au maintien du bénévolat au sein de la communauté agricole. Il lui demande donc de lui indiquer quelles mesures il compte prendre pour favoriser la création de tels postes et sur quels critères se fera leur répartition.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre de l'agriculture et de la forêt sur la nécessité de créer à nouveau des postes Fonjep en milieu rural. Le ministre s'est en effet clairement prononcé sur ce point devant les responsables du mouvement des foyers ruraux et associations d'animation et de développement rural, et ceci à plusieurs reprises au cours de l'année dernière. L'état actuel de préparation du budget pour 1991 ne permet pas de préciser ce que pourra être l'effort nouveau que le ministre entend consacrer à cet effet. Il précise à l'honorable parlementaire que ces postes seront prioritairement affectés aux fédérations et associations nationales sur des projets contribuant au développement économique, social et culturel des zones rurales, en application des priorités nationales liées au développement local en milieu rural.

Données clés

Auteur : [M. Hollande François](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11911

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 1989, page 1846